Image not found or type unknown

J'ai fouillé dans le téléphone portable de ma fille

Par **James Thompson**, le **06/06/2018** à **18:05**

Bonsoir, je soupçonnais ma fille de prendre de la drogue et je n'ai aucuns moyens de lui faire confiance, donc j'ai réussi à fouiller à l'intérieur de son portable (notamment des capture d'écran de certains snapchats dans sa galerie. j'y ai effectivement trouvé des conversations concernant des stupéfiants mais malheureusement ma fille est très remontée contre moi et est surtout très déçue. Donc j'ai peur que ma fille veuille se venger et tente de trouver une loi ou une contraintes législative concernant l'atteinte à sa vie privée et me fasse du chantage ou bien trouve le moyen de m'amener face à la justice.

Par conséquent, j'aimerais que vous me renseigniez sur les possibles lois m'interdisant ou bien pouvant me causer des problèmes vis à vis de la justice pour avoir fouillé dans le portable de ma fille. Je consens bien que moralement je n'aurais pas dû faire ceci et je regrette mes actes mais je ne m'y connais absolument pas en droit donc je vous demande votre aide, merci de m'avoir écouté et d'avoir pris le temps de lire ceci, j'espère que vous pourrez m'aider. Au revoir.

Cordialement, James.

Par **janus2fr**, le **09/11/2018** à **15:12**

Bonjour,
Vous ne dites pas si votre fille est mineure ou majeure ?

Par **Visiteur**, le **09/11/2018** à **15:43**

Bonjour,
et pourquoi vous regrettez ? Il semblerait que vous ayez eu raison de le faire ? C'est pour son bien ? Il est ou le problème ? Vous avez peur d'être condamné ? A quoi ? Si elle attire réellement le regard de la justice sur cette non-affaire, elle a intéret à être clean de son côté !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés